



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'avenir de l'agriculture

Michel Cépède

Citer ce document / Cite this document :

Cépède Michel. L'avenir de l'agriculture. In: Économie rurale. N°81-82, 1969. pp. 83-87;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2069>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_81_1_2069

Fichier pdf généré le 08/05/2018

XX^{me} anniversaire :

DISCUSSIONS SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

par Michel CEPEDA

Mon rôle est de provoquer la discussion. Pour ce faire, il faut attirer l'attention sur quelques questions, quelques difficultés actuelles.

Notre numéro spécial, intitulé « 20 ans d'Agriculture Française 1948-1968 », traite du passé et de l'évolution récente. Permet-il de faire une projection qui ait une valeur prospective ?

Le tenter n'est pas sans dangers. Il y a d'abord celui de prendre des tangentes pour des tendances, des « trend ». Evidemment, cela paraît ridicule, mais qui peut dire que cet accident ne soit fréquent ?

D'ailleurs, connaissons-nous bien le passé à projeter ? Plus précisément, savons-nous ce que nous devrions savoir pour faire de la prospective, éclairer le choix du politique entre les possibles pour rendre probables les préférables ?

Un politicien cynique a en effet défini la politique comme « l'art d'apprendre au peuple à préférer l'inévitable » ; si nous croyons que la prospective peut éclairer la politique, c'est qu'au contraire nous espérons que celle-ci doit rendre inévitables parmi les possibles, les préférables.

Qu'en est-il ? Nous connaissons assez bien, depuis les premiers efforts de statistiques des récoltes et des stocks, qui datent au moins de François I^{er}, la production de la *branche* agricole. Cela permet une politique de ravitaillement, mais cela n'est pas suffisant pour une politique agricole. Nous commençons à mieux connaître les résultats des entreprises du *secteur*. Cela permet d'établir tant une politique fiscale qu'une contestation antifiscale qui intéresse bien sûr les « organisations professionnelles »... Mais pour pouvoir proposer une véritable politique globale, économique et sociale, il faudrait disposer d'une bonne connaissance des *revenus* et des *dépenses des ménages*... et nous sommes encore loin de compte...

La gravité de cette insuffisance de nos connaissances tient surtout au fait que des documents incomplets risquent d'être dangereusement mystifiants. Or nos informations sont incomplètes et nous donnent une image fautive d'une réalité dont nous ne connaissons que la description d'un échantillon non représentatif.

Par exemple, en matière de résultats des entreprises du secteur que fournissent les informations des centres de gestion : une remarque, à la page 275 de notre publication, est frappante : en 1967, en France, 60 % des adhérents des centres de gestion sont également membres de CETA. Cela rappelle un document émanant en 1938 de l'Université d'Illinois et qui affirmait que, parmi les exploitants de cet Etat, ceux dont les comptes étaient établis par le service comptable de l'Université avaient des revenus de quelque 5 % — si j'ai bonne mémoire — supérieurs à la moyenne et que parmi ceux-ci, ceux qui avaient répondu qu'ils tenaient compte des avis, avaient des revenus de 20 % supérieurs à la moyenne. Bon argument de propagande, certes, mais qui pose la question de la valeur représentative de l'échantillon. Si nous étudions les résultats d'une élite, comment pourrions-nous espérer avoir une image valable de l'ensemble ?

Cet exemple pose tout le problème de la valeur de nos « modèles ». Un modèle comme le propose J.-M. Boussard, dans le dernier chapitre (pp. 323-329), peut légitimement servir à une « économie expérimentale » ; il faut se rappeler toutefois que le mot « modèle » est dangereusement ambigu. Il ne peut s'agir d'un modèle à imiter, mais seulement d'un « modèle » qui devrait représenter valablement la réalité. Mais ceci n'est possible qu'en ajustant le modèle à la réalité, en le « modelant ». Trop souvent on croit pouvoir utiliser le modèle en forçant la réalité à s'ajuster à lui. Ce genre de comportement de Procuste n'est pas tellement rare parmi nos économistes technocrates. Les physiciens sont plus honnêtes qui, ayant défini la loi de Mariotte et constaté que seuls quelques gaz exceptionnels avaient un comportement conforme à cette loi, ont appelé ces gaz des « gaz parfaits » ou des « gaz idéaux » et n'ont pas prétendu que les autres étaient « anormaux » et surtout appelés à disparaître comme « non viables ». Quel progrès ce serait de parler d'entreprises « parfaites » ou « idéales » et non plus d'exploitations « normales » ou « viables », d'hommes économiques « parfaits » ou « idéaux » et non plus d'hommes « normaux » ou de comportement « rationnel ».

Ce qui guette le fabricant de modèle, c'est ce qu'avec Anne Madec (1) nous avons appelé « l'aliénation scientifique ». Elle consiste à ignorer, au sens de : ne pas tenir compte de..., voire de nier, ce qu'on ignore au sens de : ne sait pas mesurer.

Les statistiques de l'emploi agricole (2) où l'on se contente de mesurer les UTH masculines à plein temps fournissent de bons exemples de cette aliénation scientifique, même dans les pays développés : lors de la préparation du cinquième plan il fallait constater que, dans les vallées vosgiennes d'Alsace, le textile n'employait que 20 heures environ des fils ou des filles d'agriculteurs ; peut-on envisager que ces salariés du secteur secondaire pouvaient ne pas participer au travail sur l'exploitation familiale ? De fait, l'éthique paysanne la plus élémentaire exigeait qu'ils consacrent à l'agriculture plus de temps de travail qu'à l'usine.

Que le produit brut par UTH, dans de telles fermes, semble anormalement élevé peut résulter du fait que cette force de travail, comptée ailleurs dans le secteur secondaire, n'était pas reprise en compte dans l'agriculture.

Ce qui fait la valeur scientifique de nos travaux en Economie Rurale, au sens large, ne serait-ce pas cette conscience de l'inadéquation de notre information, de la nécessité d'en savoir beaucoup plus dans un domaine que l'on connaît mal... parce qu'évidemment les faits résistent à la mise en modèle, les chiffres, singulièrement statistiques, sont reconnus, de ce fait même, mauvais.

Et pourtant, nos statistiques agricoles qui sont indéniablement mauvaises, ne le seraient-elles pas moins que d'autres ; cela rappelle la phrase qu'affectionnait Léon Blum : « Quand je me considère, je me méprise, mais quand je me compare, je m'estime. » Que savons-nous des artisanats des secteurs industriels et commerciaux qui ressemblent, de ce point de vue, à nos exploitations agricoles ?

Quand nous lisons la récente communication de J. Klatzmann à l'Académie d'Agriculture, sur le Japon — quand nous lisons l'article plus complet qu'il a donné à *Projet*, nous ne pourrions manquer d'être frappés par cette question importante qu'il nous pose : « Comment vivre et bien vivre sur un hectare ? » et cela dans un pays où la parité est réalisée... Aux Pays-Bas ou en Australie, les deux seuls autres pays où la parité existerait, les structures sont évidemment très différentes... la réponse est également originale, elle est en partie donnée par l'importance de l'agriculture à temps partiel au Japon. En ce sens-là, l'économie rurale doit, pour être comprise, être intégrée dans l'économie globale.

(1) CEPEDE (M.), MADEC (A.). — Contribution de la sociologie de l'économie rurale - Economie rurale, n° 7

(2) CEPEDE (M.). — Analyse statistique de l'emploi agricole. Cahiers de l'ISEA, tome II n° 1, janvier 1968. Economies et sociétés. Droz. Genève.

L'Economie rurale intégrée dans l'Economie globale

Sur ce point, il convient de s'entendre. Une économie agricole spécifique a été accusée de « passivisme » pour son attachement à des « valeurs traditionnelles », à des structures anciennes, telle « l'exploitation familiale », à des objectifs « poujadistes », telle la « parité »...

Mais si, comme Ph. Mainié (p. 14) nous le dit, le balancier a fonctionné et si « la période 1958-68 a vu se développer un courant « globaliste », nous devons considérer que L. Malassis (p. 19) écrivant : « une société développée devrait être en mesure d'humaniser la croissance et, plus particulièrement, elle devrait être apte à aider l'agriculture à s'intégrer dans la société industrielle », ne nous parle sans doute pas de ce que Mainié a qualifié de « société d'abondance » ou « postindustrielle »...

Pour définir l'avenir de l'agriculture, il faudrait avoir une idée de celui de la société globale : société « industrielle », société « postindustrielle », ou « anti-société ». Nous risquons fort — et n'est-ce pas l'impression que donnent tant le Plan Mansholt que le Rapport de la Commission Vedel ? — de chercher à intégrer l'agriculture à une société déjà dépassée qui, selon le mot de Renan, « roule déjà dans les lindeuls de pourpre où dorment les Dieux morts. » Ne tente-t-on pas d'accrocher le wagon agricole à un convoi que nous perfectionnons sans cesse, dont nous améliorons le rendement et la vitesse sans savoir où il va et dont nous soupçonnons même qu'il nous mène où nous ne voudrions pas aller...

Choisir où nous voulons aller est un choix politique : il est donc de notre compétence, en tant que citoyens, mais n'est pas de la compétence de nos disciplines économiques ou sociologiques.

Il y a une mystification à prétendre qu'un objectif est rationnellement imposé par la science économique.

Pas plus que l'objectif « technique » du plus beau produit ou du plus haut rendement n'est « économiquement » acceptable, l'objectif « économique » de la maximisation du profit ou de la productivité, ou de la croissance, ne s'impose au politique. Que la « disparité des revenus » soit finalement un facteur de progrès (Malassis, 1958) », ce qui est vrai, ne veut pas dire que la « parité des revenus » n'est pas un objectif social, voire politique, dont l'économiste a tout juste à calculer « le coût économique ». Il n'y a pas d'économie politique, il y a une politique économique plus ou moins éclairée par la science économique et les autres sciences humaines.

Au Moyen-Age, les scholastiques disaient : « Philosophia ancilla Theologiae » ; certes cela leur a été reproché, mais osons dire que l'économie doit être servante de la politique, c'est-à-dire des préférences des hommes.

Parmi les luxes que la « société d'abondance » peut devoir offrir pour être acceptable, il peut y avoir l'enrichissement et l'extension d'une « classe qui a des loisirs » (Th. Veblen) et plus prête à dépenser pour son luxe et son prestige fournissant un marché infini à son lucre infini... ou au contraire l'affectation d'une plus grande part du revenu global pour satisfaire les besoins primaires de tous et en particulier des non-producteurs involontaires (enfants, vieillards, déficients...). Ceci peut demander la mise au travail des plus aptes, même s'ils pouvaient se payer le luxe du loisir individuel ou d'un travail en vue de dépenser plus en biens ou services de prestige.

Dans le domaine rural, il faut examiner la préférence pour l'exploitation familiale par refus du salariat, surtout agricole, et aussi la préférence pour la combinaison des activités, allant jusqu'à l'agriculture à temps partiel, par refus de la spécialisation aliénante ; il faut en mesurer le coût économique, il ne suffit pas de les condamner sous prétexte que salariat et spécialisation sont les moteurs reconnus depuis Adam Smith du progrès de l'économie classique.

Réciproquement, il faut calculer le coût social des « progrès » économiques. Sismondi soutenait déjà que l'introduction des nouvelles machines devrait être précédée d'une élévation des salaires que le secteur industriel moderne appelle maintenant la participation à l'accroissement de la productivité — et d'une diminution de la durée du travail.

Si on admet l'indemnisation, la prise en charge (recyclages, pensions de retraite, indemnités de chômage...) des victimes involontaires des réformes de structures, il y a là un problème de coût que l'économiste peut éclairer s'il lui est posé. Peut-être, alors, trouvera-t-on que les objectifs de nos planificateurs tendant à maximiser la compétitivité des entreprises, sont en fait et globalement très onéreux. Le capitalisme moderne, qui tend à approprier les profits des entreprises et à collectiviser les coûts sociaux, empêche de considérer la macroéconomie. Dans cette optique, est-il déjà souhaitable de transférer le sous-emploi agricole, chômage déguisé, en chômage industriel, de faire en quelque sorte passer cette seconde réserve de l'armée des travailleurs dans la disponibilité secourue ?

L'Économie rurale, qui est aujourd'hui en mesure d'éclairer la gestion, est-elle déjà en mesure d'éclairer la politique ? Telle est notre question majeure.

Elle me paraît l'être sans doute négativement en démontrant les affirmations péremptoires des charlatans de l'économie, en particulier de ceux qui veulent appliquer aux réalités, en particulier à la chose rurale, les prétendues lois de l'économie classique.

Je ne prendrai qu'un exemple que je choisirai prestigieux : la prétendue « loi » des coûts et avan-

tages comparés de Ricardo, dont Gottfried Haberler disait à Lyon, en 1964, qu'elle garde toute sa valeur scientifique... Reprenons l'exemple même donné par Ricardo — l'échange des textiles britanniques contre le vin de Porto — et demandons-nous si cet échange a pu promouvoir un développement harmonieux des économies alliées du Royaume-Uni et du Portugal. Pauvre Portugal ! Quel exemple des méfaits de l'économie classique : son économie est peu développée, son peuple est pauvre et pourtant quand, émus de cette tragique situation, l'OCDE a voulu venir en aide à son développement et lui accorder pour ce faire des dérogations aux règles sacro-saintes de la concurrence internationale, il a fallu reconnaître que les critères économiques ne permettaient pas d'aider un pays aussi « prospère », jouissant d'une « monnaie forte » et ne connaissant aucune difficulté de balance des paiements... Quand des critères économiques donnent une image aussi fautive, n'y a-t-il pas quelque chose à changer dans les théories qui les ont fait choisir ?

Frederich List n'avait-il pas raison de souligner que la libre concurrence devait conduire à renforcer la position britannique et à empêcher le développement de l'économie allemande. C'est le même phénomène que nous constatons entre pays développés et pays sous-développés en cas de libre échange. L'alternative est alors, comme l'a souligné le Président Nyéréré, entre l'aide au développement et le repli sur elles-mêmes des économies en retard si elles veulent rattraper celui-ci. Il en est de même entre secteur industriel et secteur agricole. L'Europe est, vis-à-vis des États-Unis, dans la même situation que l'Allemagne du XIX^e siècle vis-à-vis de la Grande-Bretagne. La solution communautaire est une solution à laquelle List, promoteur de l'association Bavière-Wurtemberg, premier pas vers le Zollverein, avait pensé, mais il était allé plus loin dans l'analyse et peut-être peut-on regretter que l'Europe — et en particulier la C.E.E. des Six — n'ait pas son Frederich List et se laisse bercer par les sirènes du libre échange et de l'économie ricardienne.

Nous savons aussi que les tendances actuelles ne peuvent se poursuivre : parfois c'est simplement impossible ; avant d'atteindre à l'optimum prévu par Coutin, une analyse nous montre qu'il n'y aurait plus dans la population agricole que des hommes mariés sans femmes et des employeurs sans salariés ; parfois les résultats sont incompatibles ou seulement inacceptables... et ne seront pas acceptés.

Il faut donc faire preuve d'imagination pour inventer des hypothèses à étudier dans l'espoir d'en découvrir de possibles.

Cela ne veut pas dire que nous ne puissions donner des avis, mais il faut reconnaître qu'ils ne seront pas plus « scientifiques » que ceux que donnèrent nos anciens. Souhaitons qu'ils ne le soient pas moins, et pour cela n'oublions pas que c'est parce

qu'il avait mieux que d'autres compris Malthus que Keynes a pu faire progresser la science économique, que le tableau économique de Quesnay contenait en germe les travaux modernes de comptabilité nationale dont le propos est plus modeste, car ils n'examinent que les flux sans aborder la production, que les idées les plus modernes sur les partages successoraux entre agriculteurs et ceux qui ont obtenu des situations extérieures en ayant « beau-

coup coûté aux écoles » ont été exprimées par Bernard Palissy (3) avant de l'être par certains groupes C.N.J.A. (4). Examinons donc toutes les hypothèses. Essayons d'en mesurer les coûts. Beaucoup de recherches restent à faire.

(3) CEPEDE (M.), VALLUIS (Bernard W.). — La Pensée Agronomique en France. Bibliothèque d'Economie Contemporaine. P.U.F., 1939.

(4) Central National des Jeunes Agriculteurs.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MARS 1969

Cette assemblée générale remplace celle qui n'a pu avoir lieu en 1968. L'assemblée générale de l'année 1969 aura lieu lors de la session d'automne 1969.

Ph. Mainié rend compte des activités de la société.

a) La Revue « Economie Rurale »

L'enquête auprès des lecteurs, lancée en 1968, a apporté 135 réponses, dont voici une analyse succincte :

Tout le monde est d'accord pour conserver le format actuel, n'accélérer le rythme des parutions que si la qualité peut être maintenue (5 numéros au lieu de 4 par an) et établir une rubrique sur les recherches en cours.

Quant aux thèmes les plus demandés, ils se classent dans l'ordre suivant : planification et aménagement, politique des structures, financement de l'agriculture, débouchés commerciaux, communauté économique européenne, comptes nationaux, croissance des firmes (industries alimentaires incluses), agriculture dans les pays sous-développés, relations internationales. Ces thèmes sont donc nettement orientés vers la politique agricole.

Des contacts ont été noués avec les associations régionales d'économie rurale. MM. Bornens, Marin, Solignac, Lecomte font désormais partie du comité de rédaction.

250 nouveaux abonnés ont été faits parmi ceux de l'ancienne revue des cahiers de l'OGEA.

b) Session :

Le succès du travail en commission de cette session montre qu'il faut continuer dans cette voie lors des prochaines réunions.

Ph. Richard présente le rapport financier :

| | Exercice | |
|----------------|----------|--------|
| | 1967 | 1968 |
| Produits | 43 913 | 51 719 |
| Charges | 52 554 | 46 353 |

Les voix se répartissent ainsi :

MM. Bergmann : 90
Klatzmann : 89
Malassis : 89
Mendras : 91

Les membres sont donc tous réélus ou élus. Le Président salue en particulier l'arrivée de M. Tirel, qui

Le thème de la session d'automne 1969 est : « la région, concept ou réalité ? ».

Le bureau souligne l'importance de l'aide fournie par l'INRA. Elle permet d'assurer le bon fonctionnement du secrétariat. M. Cépède tient à remercier particulièrement M. Bustarret.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Une discussion s'engage ensuite :

a) Elections au bureau :

Le choix des candidats pour les élections au bureau doit être fait après un appel au public de candidatures.

Aussi, le secrétariat propose-t-il aux membres de la société qui seraient candidats de faire connaître leur désir, par lettre, à Ph. Mainié, avant le 30 août 1969.

Il serait souhaitable qu'ils indiquent en plus des motivations qui les anime, le **temps libre** dont ils disposent pour s'occuper réellement des affaires de la société.

b) Correspondants régionaux :

Pour qu'un contact plus étroit s'établisse avec nos membres, le souhait d'établir des correspondants régionaux est émis par M. Chatanay. Le bureau va essayer de lancer la chose.

Un appel est donc lancé aux membres de la S.F.E.R. qui seraient volontaires, dans leur région, pour être correspondant régional. Eventuellement, des réunions régionales pourraient être tenues, alternant avec les réunions tenues à Paris.

Renouvellement du bureau :

Inscrits : 240.

Suffrages exprimés : 92.

Milhau : 81
Père de Farcy : 87
Tirel : 77

va renforcer heureusement les forces de travail du bureau.